COFINANCÉ PAR
UNION EUROPÉENNE

L'Europe s'engage en Bretagne

Natura 2000
"Forêt de Paimpont"

FR 5300005

BILAN SYNTHETIQUE DE L'EXERCICE 2024

Référence : Marché portant sur la mise en œuvre des actions du Document d'Objectifs
Marché au titre de la période 1er janvier 2024 – 31 décembre 2024

Opérateur principal
Syndicat mixte du Pays de Brocéliande
Manoir de la Ville Cotterel
48 rue de Saint Malo
BP 86048
35360 Montauban de Bretagne
Tél : 02.99.06.32.45

Opérateur délégué
Centre Régional de la Propriété Forestière de Bretagne-Pays de la Loire
Chargé de mission : Pierre BROSSIER
101 A Avenue Henri Fréville
35200 Rennes
Tél : 02.99.30.00.30

Avec la participation financière et le soutien de la Région et de l'Europe

Préambule

Le site Natura 2000 n°FR5300005 "Forêt de Paimpont" a été proposé par la France en 1999 à la Commission européenne comme site d'intérêt communautaire en application de la directive CEE 92/43 dite "directive Habitats Faune Flore".

Il a été désigné comme **Zone Spéciale de Conservation** (ZSC) et intégré au réseau européen NATURA 2000, par arrêté ministériel en date du 4 mai 2007 modifié le 21 octobre 2016 car depuis novembre 2012, une extension du site, à l'ouest du massif de Paimpont, portant sur approximativement 900 ha a été proposée et acceptée comme site d'intérêt communautaire.

Le Document d'Objectifs a été approuvé par le Préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine le 11 juin 2007, après une validation par le Comité de Pilotage le 28 février 2007.

A l'issue du Comité de pilotage du 24 octobre 2023, Bernard Ethoré, maire de Bréal-sous-Montfort et président de Brocéliande Communauté a été réélu (mandat échu au 14 octobre) président du COPIL pour un mandat de 3 ans.

Le Syndicat mixte Pays de Brocéliande a également été désigné par les représentants des collectivités territoriales du comité de pilotage, comme structure responsable de l'animation et de la mise en œuvre du Document d'Objectifs du site (DOCOB), lors du comité de pilotage du 24 octobre 2023.

Le Syndicat mixte Pays de Brocéliande a choisi de mandater suite à l'établissement d'un marché le CRPF Bretagne - Pays de la Loire, pour assurer le travail d'animation et de suivi de la mise en œuvre du DOCOB à partir du 1er janvier 2024 et jusqu'au 31 décembre 2024.

1. Appui à la mise en œuvre des mesures contractuelles **(prévisionnel : 17 journées - réalisé : 12 journées)**

Après les travaux de restauration de 2022 et 2023, le suivi photographique de l'évolution du site de la **tourbière de Vaubossard** a été poursuivi. Pur faire suite à la transmission du rapport d'Elise Laurent du Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB), le 9 octobre 2024, un passage sera programmé en 2025 avec son collègue Vincent Colasse pour affiner les mesures de gestion à mettre en œuvre si Eaux du Morbihan est d'accord pour les financer. Le site a été régulièrement visité pour voir son évolution qui est favorable pour le moment.

Le suivi de la **recolonisation végétale**, concernant le contrat Natura 2000 de canalisation des visiteurs au **Val sans Retour**, a été poursuivi en appliquant le protocole élaboré par Elise Laurent du CBNB. Le 17 mai 2024, a été réalisé un 6ème inventaire des 12 quadrats (un a été perdu suite à la casse des repères par les visiteurs) d'1 m^2 (présence, recouvrement et abondance des plantes ont été mesurés, et un rafraîchissement des marques à la peinture a été effectué). Enfin, le suivi photographique mis en place dès le début s'est également poursuivi. La végétation, hormis sur les quadrats très pierreux, a rapidement réinvesti les lieux. Le printemps, assez arrosé, comme celui de 2023, a permis la poursuite de la reprise de la végétation qui avait fortement souffert durant l'été 2022. Localement (sol peu profond), des mortalités importantes d'Ajonc d'Europe sont toujours constatées et le risque d'incendie est non négligeable.

Le chargé de mission a réalisé de nombreux passages pendant la saison touristique et jusqu'en décembre 2024, afin de vérifier l'efficacité du dispositif. Aucun acte de vandalisme n'est à déplorer, les touristes acceptent très bien les aménagements et voient cela positivement. Des aménagements (pose de copeaux) seront peut-être à envisager car quelques points du parcours sont « gadouilleux » lors des périodes de fortes précipitations à l'automne-hiver. Conformément aux discussions de fin 2023 avec Jean-Claude Gervais, technicien environnement de Brocéliande Communauté (BC), des ajoncs en bordure de sentier ont été rabattus pour limiter leur développement sur l'emprise du chemin et maintenir des vues sur la vallée. Un prolongement du mono fil entre la pelouse pionnière sur dômes rocheux mise en défens et « le siège de Merlin » a été réalisé afin d'empêcher son contournement par la lande. Des aménagements devraient également être effectués en 2025 pour ménager des « places du conteur » en cas de forte affluence et/ou forte chaleur.

Des éco-compteurs ont été installés notamment à l'entrée du site du Val sans Retour ; ils permettent d'avoir des données objectives sur la fréquentation réelle du site. Du 1er novembre 2023 au 30 octobre 2024, 154 291 visiteurs sont entrés sur site. Pour mémoire, sur la même période l'année précédente (2022-2023), il était entré 141 082 visiteurs (voir graphique comparatif ci-dessous). Sur l'année 2023 complète, 140 149 visiteurs sont entrés sur site avec une pointe le 15 août à 2 362 visiteurs (pour 2024, le technicien de Brocéliande Communauté étant en arrêt maladie, les données ne sont pas connues au jour de la rédaction du compte-rendu).

Les dégradations (circulation anarchique) constatées en fin d'été 2023 suite à la forte fréquentation du site dans la pinède qui permet de retourner dans le fond du Val au niveau du quatrième étang se sont accentuées cette année encore. Ce secteur n'avait pas bénéficié de la mise en place d'aménagement permettant de canaliser le public (secteur à forte pente, cheminement unique difficile à matérialiser à cause de la présence d'un « goulet d'étranglement »).

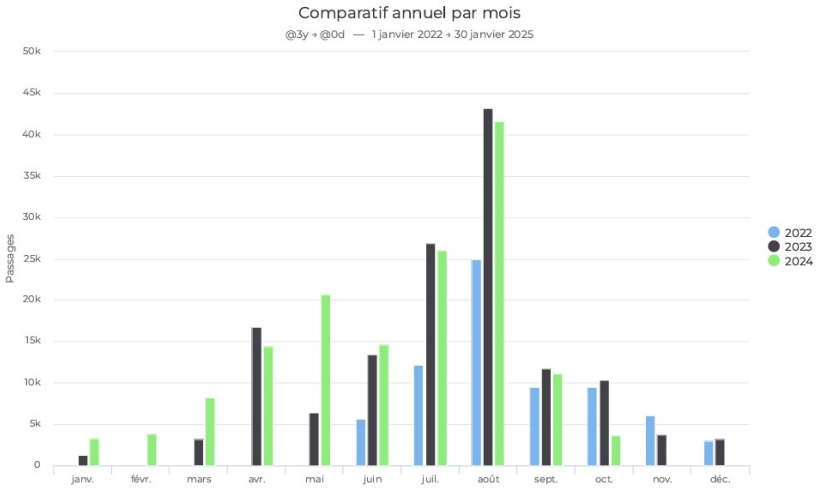

Concernant **les parcs de pâturage** sur Tréhorenteuc, Loyat et Campénéac, les discussions engagées en 2015 avec le SMGBO avaient permis d'inscrire le territoire du site Natura 2000 « Forêt de Paimpont » dans le Plan Agro Environnemental et Climatique (PAEC) élaboré par ce même syndicat afin de permettre une éventuelle contractualisation de Mesure Agro Environnementale et Climatique (MAEC). Début 2016, la révision du PAEC a permis d'y inscrire la mesure Herb_09, rendant possibles des solutions de contractualisation.
Le troupeau de vaches Aubrac est en estive sur les parcs Morbihannais depuis maintenant huit ans. Lors de l'été 2022, les deux parcs situés de part et d'autre de la RD 134 (entre l'Association Syndicale Libre (ASL) du Vieux Quily et les Landes Rennaises) ont été entièrement parcourus par le feu et les clôtures ont été détruites. Le premier parc, situé au sud (celui des Landes Rennaises), a été reconstruit à l'aide d'une clôture en fil électrique et les vaches Aubrac, ainsi que quelques bœufs Armoricains du Lycée La Touche, ont été mis en estive.
En 2024, la restauration du second parc a été réalisée (ces reconstitutions ne sont pas éligibles au titre de la politique Natura 2000, il aurait fallu que les animaux présents appartiennent à des particuliers pour pouvoir bénéficier d'un contrat ni agricole ni forestier). Le 30 mai 2024, l'animateur du site a aidé l'ASVB et le lycée La Touche à poser la clôture de ce second parc côté « Vieux Quily » en Loyat. Des animaux ont pu être mis à pâturer dès la fin du printemps 2024.

En 2022, des discussions ont eu lieu avec le SMGBO, la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) et la DDTM du Morbihan, dans le cadre de la nouvelle programmation, afin d'essayer de maintenir cette possibilité de contractualisation. Le responsable du lycée La Touche, Christophe Lebret, a confirmé la volonté de poursuivre la gestion extensive des landes si la réparation des clôtures était effectuée. Les vaches Salers et Armoricaines de l'institut de l'élevage (IEL) sont également présentes dans la butte située au nord de la Fontaine Sainte-Onenn et participent à limiter le développement des masses combustibles et à rajeunir la lande. Le lycée La Touche et l'IEL étaient a priori partants pour contractualiser cependant, en 2024, comme en 2023, les fonds n'étaient pas suffisants pour l'envisager et les mesures « biodiversité » ne sont plus prioritaires.

Concernant **le contrat Natura 2000** (clôturé en 2019) sur l'ASL de la Fontaine aux Corbins, des passages ont été réalisés pour apprécier la dynamique de reprise suite à la fauche export. Les entretiens, encadrés et réalisés par l'Association de Sauvegarde du Val sans retour et de Brocéliande (ASVB), se sont poursuivis. Le 16 février des échanges terrain ont été réalisés avec l'ASVB, Christian Le Cadre son président, Emilien Jouvrot son salarié et Loïc Le Calvez de la DDTM 56 pour planifier les futurs chantiers d'entretien DFCI (défense des forêts contre l'incendie) et bien les articuler avec les chantiers de la MIG (mission d'intérêt générale) collective du CPIE.

En 2024, trois chantiers de fauche avec export ont été réalisés pour restaurer des landes sèches. Organisés « au pied levé » suite à une opportunité, ils n'ont pas bénéficié de contrat Natura 2000 mais étaient potentiellement éligibles. Ces projets ont pu voir le jour grâce au Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) de Brocéliande et à l'encadrement de jeunes en Service National Universel (SNU). Deux chantiers ont concerné le secteur du Groupement Forestier (GF) du Tombeau avec l'aide de l'ASVB, de Bretagne Vivante, du CPIE, des jeunes en SNU et de François Roche (ancien de la DDAF du Morbihan). Le troisième chantier a été réalisé dans le secteur du Val sans Retour. Le chargé de mission a planifié (dès le 29 janvier,

échanges avec l'ASVB et les gérants du GF du Tombeau pour obtenir leurs accords) et encadré tous ces chantiers : fauche des fourrés à ajoncs le 23 février et export le 7 mars 2024 dans le secteur du tombeau du docteur Guérin ; le 3 juillet 2024 fauche de nouveaux fourrés à ajoncs suivi le 16 juillet d'une visite avec le CPIE des deux « pastilles » fauchées pour organiser le chantier d'export qui a eu lieu le 1er août 2024 pour ce deuxième chantier. Ces travaux ont permis la découverte de deux oisillons d'engoulevent d'Europe et donc de confirmer sa présence et sa reproduction dans ces lentilles restaurées. Le 22 août, soit bien après la fin du chantier, lors d'une visite de suivi, les oiseaux étaient toujours présents. La troisième intervention, s'est déroulée le 18 octobre pour la fauche et le 24 octobre pour l'export au-dessus du Val sans Retour. Un passage de suivi a été réalisé sur l'ensemble des 6 secteurs fauchés le 13 novembre. Cette initiative serait à renouveler. Malheureusement, après discussion avec Charlène Biard du CPIE, il semble que le dispositif ne soit pas reconduit en 2025.

Suite à des repérages les 24 et 25 juillet, le 23 septembre un échange a eu lieu avec les gérants du GF du Tombeau pour contractualiser en 2025 un contrat forestier : « dispositif favorisant le développement de bois sénescent » et tenter de finaliser l'adhésion à la charte Natura 2000 (un porteur de part, bloque le bon fonctionnement du GF lors des assemblées générales).

Concernant **la promotion de l'adhésion à la charte Natura 2000 du site**, en 2024, malgré les efforts d'informations fournis en 2023 et les relances dans l'année (4 mars et 5 juillet), ni les propriétaires du château de Trécesson, ni les membres GF du Val des Fées (secteurs de Gautro et de Haute Forêt) n'ont pour le moment donné suite . En 2025, il faudra poursuivre ce travail pédagogique d'information.

Le 4 décembre 2024, l'animateur a participé à la réunion des chargés de mission Natura 2000 d'Ille-et-Vilaine organisée par la DDTM 35 et le Conservatoire du Littoral. Des échanges d'informations fructueux ont permis de se sentir moins isolé, de partager des savoirs et astuces, et d'acquérir de nombreuses connaissances.

Enfin, suite à des échanges les 6 et 18 décembre avec Emilien Jouvrot et Yves Blat, enseignant du lycée de Locminé, un chantier de restauration de mare au lieu-dit « Pivolet » est déjà programmé pour le 4 mars 2025 avec des étudiants en bac pro.

2. Animation générale sur le site "forêt de Paimpont" (prévisionnel : 3 journées - réalisé : 3 journées)

Préparation et animation du Comité de pilotage

Le 28 mai 2024, un premier échange avec le président du COPIL et la directrice du Syndicat Mixte du Pays de Brocéliande avait eu lieu afin de fixer une date et de préparer ce COPIL.

- Le 20 juin 2024, un premier mail d'information a été transmis aux membres du COPIL et une confirmation, de la tenue de ce COPIL le 10 septembre, a été réalisée le 27 août avec transmission du projet de brochure « Découvrir le site Natura 2000 - Forêt de Paimpont ».
- Le 24 juillet finalisation de l'ordre du jour avec la directrice du Syndicat Mixte du Pays de Brocéliande.
- Les 23, 27 et 30 août 2024 début de la réalisation d'un support de présentation.
- Les 3 et 6 septembre ajout de la plateforme concernant les manifestations sportives et finalisation de la présentation.

Le COPIL s'est réuni le 10 septembre 2024 à l'espace Tlohan de Néant sur Yvel et a été suivi de la découverte des travaux de restauration de lande sèche au GF du Tombeau. La présentation faisant office de compte-rendu a été déposée sur le site internet le 23 septembre 2024.

Une partie des membres du comité de pilotage à Néant sur Yvel

3. Appui à la mise en œuvre des mesures réglementaires : évaluation des incidences Natura 2000 **(prévisionnel : 2 journées - réalisé : 5.5 journées)**

Cette année, grâce à la mise en place de la plateforme (https://declaration-manifestations.gouv.fr) concernant la déclaration de certaines manifestations sportives, les sollicitations ont été plus nombreuses concernant les évaluations d'incidence Natura 2000.

- Le 12 février 2024, visio conférence avec Adeline Cheval de la Fédération Française de Randonnée Pédestre qui mène une étude sur les impacts de la randonnée sur les milieux naturels.
- Les 4 et 6 mars 2024, transmission du formulaire simplifié d'EIN2000 et de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire (HIC) à M. Oger, organisateur de la course cycliste, la ronde du Porhoët puis finalisation de cette évaluation et transmission d'un mail à la DDTM du Morbihan pour faciliter les échanges.
- Les 9 et 10 avril suite à une sollicitation, aide à la finalisation d'une évaluation des incidences concernant un trek sur Néant sur Yvel (transmission du formulaire simplifié et de la cartographie des HIC, étude du parcours).
- Le 16 avril 2024, finalisation de l'évaluation des incidences N2000 avec la préfecture et la DDTM du Morbihan concernant un trek sur Loyat.
- Le 14 mai aide à la rédaction d'une évaluation des incidences Natura 2000 concernant une randonnée VTT à Campénéac.
- Le 27 mai et 3 juin aide à la rédaction de l'évaluation des incidences N2000 du trail du Graal.
- Le 28 juin, visite sur le terrain pour modifier légèrement le parcours du trail du Graal (évitement de pelouses pionnières sur dômes rocheux et de landes sèches récemment restaurées par fauche export).
- Les 5 (visite terrain avec l'inspecteur des sites de la DREAL) et 7 juillet, amendement des propositions de directives de gestion de l'expert forestier concernant le plan simple de gestion forestière de la propriété du château de Trécesson (concerné par 4 zonages réglementaires : site classé, site inscrit, monument historique et site Natura 2000).
- Le 9 juillet, finalisation de l'évaluation des incidences N2000 de la gravel qui a eu lieu en septembre 2024 dans le secteur du GF du Tombeau.
- Le 22 juillet, travail sur l'évaluation des incidences N2000 du trail du Géant.
- Le 5 décembre, inscription sur la plateforme pour faciliter les échanges concernant les évaluations d'incidence N2000.
- Le 19 décembre, formulation d'un avis concernant les futurs projets photovoltaïques sur toiture dans la commune de Campénéac.

4. Suivi scientifique et veille réglementaire (prévisionnel : 9 journées - réalisé : 5.25 journées)

Afin d'effectuer le suivi général du site, plusieurs visites ont été effectuées sur la majorité des secteurs. 11 secteurs sur les 12 ont fait l'objet d'une visite afin d'assurer une vigilance générale sur la conservation des habitats.

Suite à une consultation, une demande a été formulée, le 7 février, au Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB) afin d'obtenir un appui technique concernant le suivi des habitats sur le site de la Tourbière de Vaubossard (suivi de la recolonisation par la flore).

Suite à la mise en place, en 2023, par la CBNB d'un protocole de suivi de la reprise de végétation dans les secteurs incendiés en 2022, les suivis se sont poursuivis afin de déterminer comment la flore des landes sèches et des pelouses pionnières recolonise le milieu. Un point d'étape a été effectué sur le terrain avec Loïc Delassus et ses collègues le 28 mai 2024.

Le suivi des habitats forestiers :

Le suivi photographique des deux enclos en Haute Forêt afin de quantifier **l'impact des cervidés** sur le renouvellement des peuplements de hêtraie-chênaie acidiphile à Houx, a été maintenu. La pression sur les chênes est toujours très forte et incompatible avec leur renouvellement. Seuls les hêtres arrivent à passer au travers de la dent du gibier (les bouleaux sont également très abroutis). Le milieu commence toutefois à se « salir » et les plants deviennent moins accessibles pour les cervidés. Cependant, une quantité importante de chêne a disparu ; les hêtres ont pris leur place et il est certainement trop tard pour que les chênes rattrapent leur retard. Le suivi devra se poursuivre afin de déterminer le rôle exact des cervidés, de l'étagement de la végétation… Des passages et suivis ont été réalisés les 19 mars, 15 avril, 7 mai, 21 juin, 1er juillet, 22 août, 5 septembre et le15 novembre 2024 sur les enclos/exclos de la futaie de hêtres du poste de Haute Forêt et cela afin de mesurer l'impact des cervidés sur la végétation de la hêtraie d'intérêt communautaire.

Le suivi des habitats de lande :

Afin de suivre **l'état de conservation et la recolonisation floristique post incendie des landes sèches et pelouses pionnières sur dômes rocheux**, les secteurs de landes ont été régulièrement parcourus notamment les 16 et 23 février, 7 mars, 17 avril, les 16, 17, 28 et 31 mai, les 6 et 28 juin 2024 (recherche de Glaïeuls d'Illyrie qui cette année ont fleuri 15 jours plus tard que d'habitude). Au second semestre, plusieurs visites ont été effectuées afin de suivre les habitats et de déceler d'éventuelles perturbations : les 3 et 25 juillet, le 22 août, les 5, 23 et 24 septembre, le 18 octobre ainsi que les 13 et 21 novembre 2024.

Les **broyages DFCI**, réalisés par l'ASVB, ont été poursuivis et l'été plutôt arrosé (et incomparable à celui de 2022 qui avait été caniculaire), a limité les risques car, localement, il subsiste beaucoup de végétation « grillée », très inflammable (Ajonc d'Europe notamment). Même si les coûts paraissent prohibitifs pour le moment ; la piste consistant à explorer des techniques pour exporter le mulch devra être étudiée. Une journée technique du Réseau des Gestionnaires d'Espaces Naturels Bretons, a été organisée le 24 septembre sur le secteur par le chargé de mission, en concertation avec la DRAAF et l'Agence Bretonne de la Biodiversité (ABB). Les thèmes étaient : la valorisation des produits de fauche et des rémanents d'exploitation ainsi que la mise en œuvre des obligations légales de débroussaillement (OLD) avec pour objectif de faire un état des lieux des pratiques et de commencer à réfléchir à la structuration de filières locales.

Le 28 mai 2024, des suivis spécifiques de la reprise de la végétation post incendie ont été réalisés dans le secteur de la Croix Saint Anne avec le CBNB (sur lande sèche, mésophile et pelouse pionnière sur dômes rocheux). Le même protocole que celui utilisé dans les Monts d'Arrée, sur le Ménez Hom et dans le secteur de Carnac en Morbihan a été mis en place. L'université de Rennes, via Vincent Jung et Simon Chollet a également mis en place des suivis post incendie.

Le suivi des étangs :

Le sentier pédestre autour de l'étang de l'Abbaye est toujours très fréquenté et les aménagements sont parfois dégradés. Cependant, dans l'ensemble, la canalisation du public est efficace. Les visites de l'animateur aux abords de l'étang (également réalisées par le CPIE) permettent de sensibiliser les visiteurs. Des passages réguliers sur les différents sites ont été réalisés notamment les 17 avril, 31 mai, 18 juillet, les 5, 10 et 25 septembre et le 27 novembre 2024. Les deux derniers passages ont notamment été réalisés afin de rechercher le Coléanthe délicat.

Le 14 juin 2024, l'animateur a participé au comité de gestion du site ENS de l'étang de l'Abbaye et des tourbières voisines (Abbaye et Pâtis Vert). A cette occasion, le nouveau plan de gestion a été présenté.

Enfin, cette année encore, afin d'éviter leur croissance et limiter leur propagation, de nombreux jeunes pieds de Laurier palme ont été arrachés dans la languette face au bourg de Paimpont (le 10 septembre 2023). Cette diffusion dans le milieu naturel est certainement liée à la dispersion par les oiseaux de graines provenant des haies situées dans les jardins du bourg en face de l'étang.

Un dernier suivi des plages de Coléanthe délicat, à l'étang de Comper, a été réalisé le 27 novembre 2024, sans succès (comme en 2023). Cette année encore, les niveaux d'eau sont restés hauts très longtemps et aucun pied n'a été observé. C'est une « plante à éclipse » et il faut espérer que les conditions climatiques et de baisse des niveaux d'eau, d'autres années seront plus favorables à la germination de ses graines et à son complet développement.

Pour 2025, il serait judicieux d'organiser une réunion avec les propriétaires afin de voir dans quelle mesure il serait envisageable de réaliser une exondation de l'étang en fin d'été, à un rythme compatible avec la phénologie du Coléanthe, sans prendre de risque pour les habitations situées en aval du lieu-dit « Le Moulin ».

Le suivi des amphibiens :

Un **suivi classique des mares** a été réalisé dans les secteurs de Roc Fermu, de la Hautière, du Pré et du Pont Dom Jean, ainsi que sur les mares de Haute Forêt, les 16 février, 17 avril, le 7 mai et le 25 juillet 2024.

Le suivi des chiroptères :

La colonie de Murins à oreille échancrée des Forges de Paimpont n'a pas été aperçue cette année et la porte menant au comble était tombée. Le suivi de la reproduction de cette colonie est très complexe. Pour le moment, il est difficile de déterminer son lieu de repli.

Le suivi de la colonie de Petit Rhinolophe du château de Comper a été réalisé le 18 juillet 2024 (dénombrement des femelles, comptage des couples mères/jeunes). Cette année, comme en 2023, nous pouvons noter une belle reproduction de l'espèce.

Des passages le 12 février, les 15 et 27 novembre 2024, dans le blockhaus des Forges, au château de Comper (douve et cave), ainsi que dans les maisons du Pas du houx, ont également permis d'observer des populations de Petit Rhinolophe, Grand Rhinolophe, Grand Murin et Murin à moustache en hibernation. Les données ont été transmises à Bretagne Vivante.

Comme les années précédentes, la colonie de Petit Rhinolophe de la maison du Pas du Houx n'a pu être dénombrée en totalité. En effet, suite à des actes de vandalisme, le propriétaire a décidé de murer les accès. Malgré cela, il est toujours possible pour le Petit Rhinolophe d'y accéder via des meurtrières et des cheminées. Le grenier a toutefois pu être visité et la reproduction est effective. Malheureusement, le garage étant régulièrement ouvert sans être refermé (sans doute par des visiteurs occasionnels), les femelles sont perturbées par l'important apport de lumière.

Le suivi temporel de l'activité des chauves-souris forestières via l'installation de dispositifs d'écoute ultra sonore a été reconduit cette année. La pose d'enregistreurs automatiques d'ultrasons (SM2) a été réalisée avec Laure Pinel de Bretagne Vivante le 1er juillet 2024.

Aucune tentative de recherche de la colonie de Grand Murin ayant déserté la maison restaurée dans le bourg de Paimpont n'a pu être menée faute de temps de la part des chiroptérologues. (Il est à noter que cette espèce est une chauve-souris d'intérêt communautaire, inscrite à l'annexe II de la directive européenne Habitats, Faune, Flore). Il faudrait pouvoir ré équiper une femelle allaitante mais ce n'était pas la priorité des chiroptérologues bretons cette année.

Enfin, l'animateur a participé et co-animé une réunion de vulgarisation sur la prise en compte des chauves-souris dans la gestion forestière à Maxent le 31 mai 2024 en partenariat avec le Groupe Mammalogique Breton. Ce fut l'occasion d'évoquer le cas de la Noctule commune dont les effectifs sont fortement impactés par le développement des projets éoliens (débat qui avait eu lieu lors du COPIL du 24 octobre 2023).

5. Communication sur le DOCOB (prévisionnel : 9 journées - réalisé : 17.75 journées)

Pour mémoire, en fin d'année 2013 (du 11 au 13 décembre 2013) l'animateur a suivi une formation avec l'ATEN, à Lorient, pour commencer à créer un site internet dédié au site Natura 2000 « Forêt de Paimpont ». Ce travail se poursuit annuellement avec la mise à jour du site, consultable par tout public à l'adresse suivante : http://foret-de-paimpont.n2000.fr/

Suite au changement d'interface des mises à jour ont été réalisées en fin d'année 2024, les 23 septembre, 21 octobre et le 20 novembre. Du temps a été consacré afin de mettre à jour certains documents et des informations ont été créées pour faire vivre le site et le dynamiser.

Cette année, un gros travail a été entrepris pour mettre à jour une brochure sur le site Natura 2000. C'est un outil pédagogique qui doit servir de support pour présenter le site, ses enjeux et connaître les bonnes pratiques à adopter quand on profite de ce milieux naturel remarquable. De nombreuses journées (30 mai, 3 juin, 19, 23 et 24 juillet, 21 août, 11 et 18 septembre, 14 octobre) ont été consacrées pour la créer et rechercher des photos d'illustrations. Ce document a été transmis en amont du comité de pilotage (26 août) aux membres pour recueillir leur avis, propositions d'amélioration… La brochure a été finalisée fin septembre 2024 et est disponible en téléchargement sur le site internet dédié au site Natura 2000 :
https://foret-de-paimpont.n2000.fr/sites/foret-de-paimpont.n2000.fr/files/2024-10/Plaquette_2024.VF_.LD_.web_.pdf
Le 12 décembre, cette brochure a été transmise à l'ensemble des chargés de mission brétilliens à l'issue de leur réunion annuelle.

Le 19 mars des lycéens de la Cité scolaire Brocéliande (Guer) ont pu découvrir pendant quelques instants lors d'une découverte à vélo du massif le site Natura 2000, ses espèces, ses milieux et leur prise en compte dans la gestion.

Le 15 avril 2024, le chargé de mission a, de nouveau, formé une stagiaire du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine et la chargée de mission Natura 2000 du site des étangs du canal à l'identification des habitats forestiers d'intérêt communautaire, grâce notamment, à l'annexe verte Natura 2000 du Schéma Régional de Gestion Sylvicole (SRGS) de Bretagne. Ce travail avait pour but de nourrir la réflexion sur l'extension du site Natura 2000 étangs du canal « étendu » et de commencer à travailler sur la cartographie correspondante.

Le 17 avril, ce sont des bénévoles de l'antenne locale de Bretagne Vivante des Landes de Lanvaux qui ont pu découvrir les richesses du site Natura 2000 dans le secteur de l'étang de l'Abbaye et les actions mises en œuvre pour restaurer les habitats d'intérêt communautaires et certaines espèces (loutre, chiroptères, amphibiens).

Le 29 avril, le chargé de mission a été questionné par Antoine Nicol, directeur de Destination Brocéliande, dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) multifonctionnalité des forêts. L'objectif était de présenter les enjeux du site Natura 2000 afin qu'ils soient bien appréhendés dans le cadre du développement touristique.

Le 15 mai, des collégiens du lycée Théodore Monod du Rheu ont été sensibilisés et ont bénéficié d'une découverte de la forêt bretonne et de sa gestion dans le site Natura 2000 « Forêt de Paimpont ».

Les 16 mai et 6 juin, l'animateur a organisé deux randonnées découvertes du site Natura 2000, des habitats naturels d'intérêt communautaires landicoles et des habitats d'espèces forestières, dans le secteur de l'hotié de Vivianne, pour l'université du temps libre de Dinan. Ce fût l'occasion d'échanges fructueux sur la botanique et la gestion des landes.

Le 17 mai 2024, l'animateur est intervenu à Montauban dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Brocéliande afin de veiller à la bonne prise en compte du site Natura 2000 et de ses enjeux lors de la rédaction de ce futur document de planification territoriale.

Le 31 mai, dans le cadre d'un échange ERASMUS, des collégiens espagnols et français ont découvert le site Natura 2000 et la gestion forestière en France dans les sites protégés. Ils ont pu comparer avec les forêts Catalanes et voir les particularités de la forêt dans le secteur du jardin aux moines.

Le 5 juin, le chargé de mission est intervenu auprès des guides conférenciers de l'office de tourisme pour les sensibiliser au site Natura 2000 et aux bonnes pratiques à faire passer aux visiteurs. Ce fût l'occasion de présenter une première ébauche de la brochure « Découverte du site Natura 2000 – Forêt de Paimpont ».

Les 10 et 11 juin, le chargé de mission a participé au regroupement des chargés de mission Natura 2000 de Bretagne à Mellionnec. La Région Bretagne, la DREAL et les DDTM ont présenté les nouveautés.

Le 4 juillet, le chargé de mission a participé à Concoret à la restitution de la première phase de l'AMI multifonctionnalité des forêts (enquête auprès d'une quarantaine d'acteurs du massif de Paimpont-Brocéliande).

Le 27 août, le chargé de mission a participé à un groupe de travail de Brocéliande Communauté concernant le projet Agir pour la Biodiversité en Brocéliande (c'est l'équivalent d'un atlas de la biodiversité mais ce dernier n'avait pas été retenu et donc financé).

Le 16 septembre, le chargé de mission a participé à Plélan le Grand, à un groupe de réflexion sur l'avenir du tourisme en Brocéliande.

Le 24 septembre, le chargé de mission a co-animé avec la DRAAF la journée de l'ABB « Valorisation des rémanents et produits de fauche des milieux naturels ». Des échanges entre tous les acteurs bretons confrontés au même problème ont permis de dresser un constat et une feuille de route pour l'avenir avec l'ambition de structurer des filières de valorisation.

Le 25 septembre, le chargé de mission a permis à des collégiens de la MFR de Guipry-Messac de découvrir pendant quelques heures le site Natura 2000, ses espèces, ses milieux et leur prise en compte dans la gestion forestière.

Le 4 novembre 2024, un cours a été dispensé aux étudiants de Master 2 « Gestion des Habitats et des Bassins Versants » (GHBV) et « Protection de la Nature et de la Biodiversité » (PNB). Ce cours en salle a été complété par une tournée sur le terrain, 15 novembre 2024, permettant une présentation de la forêt bretonne et du site Natura 2000 « Forêt de Paimpont ». Ont également été abordés les actes de gestion mis en œuvre par le propriétaire du GF du Val des Fées (haut de la butte de Beauvais) afin de mettre en valeur un habitat de hêtraie-chênaie acidiphile à Houx (problèmes de la pression des cervidés sur la flore, tassement liés aux engins de débardage…) tout en maintenant des arbres favorables à l'accueil de l'avifaune, de l'entomofaune, des chiroptères et autres champignons saproxyliques. Des échanges ont également eu lieu pour démontrer que grâce à la contractualisation Natura 2000, des mares forestières peuvent être réalisées. Enfin, l'outil phare développé par la forêt privée, l'Indice de Biodiversité Potentiel (IBP), a été présenté. Il permet de regarder la forêt sous un autre angle et d'améliorer les capacités d'accueil de la biodiversité forestière.

Le 21 novembre, le chargé de mission a participé au comité de pilotage de l'AMI multifonctionnalité des forêts porté par Destination Brocéliande et le CPIE de Brocéliande. Il a permis de valider le diagnostic et dégager 4 pistes de travail pour la suite du projet.

6. Suivi administratif et financier **(prévisionnel : 2 journées - réalisé : 3 journées)**

Lorsque l'on parle de suivi administratif et financier, cela concerne les contacts nécessaires entre le Syndicat Mixte Pays de Brocéliande et le CRPF Bretagne - Pays de la Loire, pour l'établissement d'un programme d'actions concertées. Le 28 mai 2024, l'animateur a rencontré le président de COPIL et la directrice du Syndicat Mixte Pays de Brocéliande pour faire un point d'avancement et caler la date du COPIL. Cela évoque également le fait de devoir régler les aspects techniques et financiers (acte d'engagement pour l'année à venir, fourniture de facture pour l'action réalisée à l'année N-1). Le 8 avril 2024, un échange avec la directrice du Pays a également permis de renseigner le dossier FEDER pour la Région Bretagne et de finaliser la demande.

Ce suivi comprend enfin la rédaction du présent bilan d'activités pour l'année 2024 : les 22, 23 et 28 janvier ainsi que le 7 février 2025.

Annexe 1: Fiche d'activité 2024

Temps passé par mission

Missions	Temps passé en nombre de jours
Animation générale dont EIN2000	8.5
Communication	17.75
Appui à la mise en œuvre des mesures contractuelles	12
Suivi scientifique- veille réglementaire – échange d'expérience	5.25
Suivi administratif et financier	3
TOTAL	46,5 jours de Chargé de mission N2000